

Une meilleure politique d'information au niveau local. Le fait d'être conseiller national peut-il donner des idées sur la manière de gouverner une petite ville? **Syndic de Bulle et conseiller national, Jean-Paul Glasson** préconise en tout cas une meilleure politique d'information.

"Je ne sais pas si mes collègues seront d'accord avec moi, mais je suis davantage disposé à gouverner autrement au niveau local. Actuellement, nous adoptons quand même une manière un peu autoritaire, il faut le reconnaître."



L'année dernière, Jean-Paul Glasson n'a pas encore pu amener à Bulle "le truc" qui lui vaudra d'avoir une rue à son nom, ou sa statue. Mais son expérience à la commission de gestion lui ouvre des perspectives: "Je vois déjà les choses un petit peu différemment. On sera sans doute obligés de changer nos méthodes, de s'ouvrir davantage. De pratiquer une meilleure politique d'information dans la préparation et dans la communication des décisions. Parce que souvent, lorsqu'on explique un problème à un citoyen, il dit qu'il n'avait pas pensé à tel ou tel aspect des choses." A son avis, la Confédération elle-même devrait imiter le canton de Berne qui a érigé l'information en principe. Et de préciser qu'il n'y a pas de miracle absolu: "Si vous devez planifier une route, vous n'allez pas demander au propriétaire s'il sera d'accord de la laisser passer devant chez lui: il ne sera jamais d'accord. Vous êtes quand même obligés de temps en temps de faire passer ce que vous considérez comme étant l'intérêt général devant les intérêts particuliers." Un conseil communal a tout de même une vision beaucoup plus vaste des problèmes généraux, des connexions, des décisions par rapport aux gens qui viennent la plupart du temps avec des demandes très fractionnées qu'ils ne mettent pas en relation avec d'autres, dit le syndic. Bulle a connu un important développement démographique ces vingt dernières années pour atteindre actuellement près de 11'000 habitants. Mais le conseil communal ne rêve pas d'atteindre les 20'000 habitants, même si les plans approuvés depuis quelques années en prévoient 16'000. "Je n'aimerais pas que Bulle assèche la Gruyère dans le domaine de l'habitat. Si on a eu enregistré près de 500 nouveaux habitants en une année, il faut relever que ces dernières années on n'a eu que 35 habitants de plus, ce qui n'est rien". Le syndic préfère la qualité à la quantité: "Ce que nous cherchons pour chacun c'est un emploi, un toit et le meilleur bien-être possible. Lorsque j'étais jeune homme, il n'y avait pas d'embauche et beaucoup de mes camarades sont partis, à Genève entre autres. L'arrivée de la N12 et la clairvoyance de mes prédécesseurs ont permis d'équiper des zones. On a pu développer un peu d'industrie, et mes camarades d'autrefois ont pu venir travailler ici. Maintenant, il y en a d'autres qui viennent."

Construction: nouvelle poussée en vue. Est-il vrai qu'il y aurait 500 logements vides à Bulle? "C'est une légende qui provient je crois d'une régie qui n'a pas grand-chose à faire sur la place bulloise. Il n'y en a jamais eu 500. Actuellement, 80 ou 90 sont répertoriés, ce qui est plutôt modeste. En revanche, beaucoup de choses se construisent (Caisse de pension de l'État, de Coop, etc.), et il est donc possible que quelques logements se libèrent." Le deuxième pôle économique du canton (après le Grand Fribourg) a longtemps connu une monoculture industrielle proche du secteur primaire (secteur alimentaire, bois, génie civil, charpentes métalliques) avant d'attirer des grands comme La Poste, Liebherr ou Farchim. L'arrivée d'une grande entreprise n'est pas le fruit du copinage, "mais il est clair qu'il faut des relations de confiance et une très grande disponibilité", précise le syndic. "Il faut aller très vite, avoir des services adéquats qui permettent de répondre très vite. C'est important aussi d'avoir un conseil communal uni, au nom duquel le syndic peut parler en étant sûr d'avoir ses arrières. En tant que propriétaire de terrains, nous devons être prêts avec les prix et les négociations." "Le paysage joue un rôle, et parfois même la présence d'animaux: "Le président du groupe Farchim était particulièrement heureux de trouver des vaches sur le lieu où il allait venir."

200 millions pour une route. Le plus gros projet, c'est celui de la route de contournement de Bulle, devisé à près de 200 millions de francs. "C'est énorme. Et ce qui vient aggraver le tout, c'est le syndrome du tunnel du Mont-Blanc. Des voies de fuites ont été ajoutées." Le coût dépend aussi des mesures d'accompagnement qui devront être prises en charge par les communes pour inciter les gens à utiliser la route de contournement. "Car on ne fait pas une route comme ça seulement pour les gens qui vont skier à Gstaad ou voir la semaine du ballon à Château-d'Oex. Le problème est largement interne, c'est la liaison entre Bulle et La

Tour-de-Trême. Il en faut pas que les gens continuent de passer par le centre-ville, sinon il n'y aura pas de bénéfice pour l'agglomération notamment au niveau de la pollution de l'air où nous avons des dépassements du taux de l'Opair." Il est de plus en plus difficile de traverser l'agglomération bulloise: "Vous avez un pont et demi entre Bulle et La Tour-de-Trême, un sur la Trême et un petit en amont. Entre deux communes qui n'en font presque qu'une physiquement, ça fait un goulot. J'ai entendu des gens dire qu'ils ne vont pas à Charmey parce qu'il faut traverser Bulle...". La mise à l'enquête a eu lieu, la procédure de conciliation est close. "Nous sommes maintenant dans les questions acquisitionnelles. Ce n'est pas simple du tout, car à Bulle et à La Tour-de-Trême, on passe dans des zones agricoles. A Bulle, les mêmes qui ont déjà vécu une remaniement pour la N12 repassent à la casserole... Pour eux le phénomène est douloureux, ce sont des victimes, c'est sûr. Il y a eu un essai de remembrement volontaire. Comme il a échoué, un remaniement obligatoire a été décrété. La constitution du syndicat de remaniement aura lieu prochainement". Reste à obtenir l'aval du Grand Conseil, et le vote du peuple fribourgeois, cette année encore ou au début de l'année prochaine.

Conseil Communal à domicile. A noter que lorsque le sujet est évoqué au conseil communal, quatre conseillers quittent la séance: la femme d'un agriculteur concerné, deux conseillers concernés par la propriété de terrain ou des liens de parenté, un autre parce qu'il est ingénieur. "On applique les récusations de manière sérieuse", ajoute M. Glasson. Ce qui a valu au conseil d'aller siéger au domicile d'un conseiller qui avait une hernie discale... Sinon, pour siéger à quatre (moins que la majorité absolue des neuf membres), il faut appeler le préfet qui doit présider la séance! Au début, l'A 189 a désuni Bulle de sa voisine La Tour-de-Trême. "Aujourd'hui elle nous réunit, nous coopérons beaucoup. Nous avons aussi un service forestier commun." Très bonnes relations avec les autres communes aussi: "Avec Riaz, nous avons un corps de sapeurs-pompiers commun, que nous espérons pouvoir étendre à La Tour-de-Trême." Bulle a un quartier commun avec le petit village de Morlon. Un cercle scolaire commun a été imposé, ce qui fut douloureusement ressenti par Morlon qui a dû envoyer ses enfants à Bulle. "Je crois que maintenant le problème ne se pose plus, l'école de Morlon ayant été rouverte pour y loger l'école enfantine pour des petits Bullois. Il ne tombe pas sous le sens qu'une commune de près de 11'000 habitants joue le jeu avec une qui en a 500, mais nous l'avons fait, estimant que la réhabilitation de cette école faisait partie du village. Cela ne s'est pas fait sans frictions, certains parents bullois ne voulaient pas y envoyer leurs enfants". Bulle a très peu de relations avec sa voisine Vuadens, tournée plutôt vers le bassin de la Sionge.

Au niveau financier, Bulle a des impôts relativement bas (taux de 80 ct) et a connu ces dernières années des comptes presque toujours bénéficiaires. Mais les soucis sont là: deux millions de charges supplémentaires en deux ans, entre l'éducation et le social notamment. "La fiscalité n'augmente pas nécessairement de la même manière. Le budget 2000 nous a choqués, il est mauvais, j'espère qu'on arrivera à redresser la situation." Les dépenses liées sont de plusieurs types: "Il y a celles qui viennent de la législation, on les a souvent votées en tant que députés, qui galopent et sur lesquelles on n'a plus de maîtrise. Il y a celles où nous nous sommes liés nous-mêmes, par exemple en entrant dans l'Association régionale de la Gruyère". Une salle de spectacle est projetée à La Tour-de-Trême: "La commune de Bulle a laissé partir une partie du Cycle d'orientation à La Tour-de-Trême, ainsi que la salle de spectacle, ce qui ne tombait pas sous le sens au départ. Si Bulle avait mis les pieds contre le mur, je ne dis pas que ça ne se serait pas fait, mais ça aurait freiné considérablement l'affaire." Dans le domaine social, Bulle n'est pas victime de "tourisme" car le service régional fonctionne bien pour l'ensemble du district, sauf Vuadens et la Vallée de la Jogne. Mais avec la nouvelle loi, Vuadens ne pourra plus faire bande à part. Modifications en vue dans la structure du conseil communal? Un passage de 9 à 5 membres? "Pas du tout. Le conseil a décidé de rester à neuf afin que les diverses tendances politiques puissent être représentées, et le conseil général à 50. Il n'y a pas eu de référendum." Pas de place non plus pour des professionnels de la politique. "C'est trop coûteux. En revanche, on doit quand même essayer d'avoir des conditions financières plus avantageuses qui tiennent compte des réalités d'aujourd'hui." Il s'agirait notamment d'octroyer des indemnités journalières aux conseillers malades sur une longue durée et d'envisager la participation à une caisse de pension.

Bulle, «république de professeurs» M. Glasson, qui préside actuellement la conférence des syndicats des grandes communes et des chefs-lieux, évoque le danger de la monoculture politique: "L'évolution montre une tendance à ce que ce soit le même type de personnes qui font de la politique. Il y a moins de diversité dans le type de population et de métiers représentés. Moi j'ai un conseil d'enseignants, et on dit que la "république des professeurs" est la pire des choses. J'en ai cinq, voire six, qui sont enseignants de formation. Or je trouve qu'ils s'en sortent bien, en tout cas ils font la part des choses entre l'enseignement et le reste ».

Le fonctionnement du conseil de Bulle? "Il surprend parfois par son aspect très formel. On se donne du "Vous", du "Monsieur", "Madame" alors qu'on se tutoie tous en ville. Notre salle est elle aussi très formelle, mon pupitre est surélevé... " reconnaît le syndic. Deux commissions préparent les séances du conseil communal, une commission technique et une commission de gestion administrative, si bien que les chefs de dicastère agissent rarement seuls. "Par la suite nous avons des séances relativement courtes. Nous avons un système de classification des affaires. Certaines sont traitées obligatoirement, d'autres facultativement, si elles sont portées devant le conseil."

Quel genre de positions Jean-Paul Glasson pourrait-il défendre à Berne ? "Pour moi, il y a une chose fondamentale, c'est l'ouverture de notre pays. Je suis en discorde complète avec celui qui va vers la fermeture. J'aimerais bien qu'on puisse prévoir, pour nos enfants et pour nous-mêmes d'abord, une société où l'on puisse vivre le mieux possible." Il faut se pencher de manière prioritaire sur le phénomène démographique et l'immigration. "Je n'ai pas d'idées de génie pour dire comment il faut faire pour qu'on ait davantage de gens qui puissent travailler, qui aient des enfants, afin qu'on puisse assurer à nos aînés le même niveau de vie qu'aujourd'hui. Sans faire de catastrophisme, il se demande qui paiera les pensions. "On peut dire que tout cela se réglera par la croissance économique, tant mieux si c'est le cas, mais il faut aussi voir d'autres scénarios." En même temps, le pouvoir d'attraction de la Suisse - pays riche même s'il a des poches de pauvreté évidentes - fait que des gens vont continuer à venir chez nous: "On ne pourra pas mettre un mur autour du pays. Il faut donc trouver un moyen de réguler l'immigration. Pour moi c'est un terrible débat et là aussi je suis obligé de dire que je n'ai pas de solution toute faite."



Propos recueillis par David Rossier et Jean-Marc Angéloz

10.03.2000